



Autorité de Régulation des
Télécommunications et des Postes

PIECES COMPOSANT LE DOSSIER DE DEMANDE DE LICENCE

- ✚ Une demande de licence d'exploitation du courrier adressée au Directeur général de l'ARTP ;
- ✚ Le formulaire de demande de licence dûment rempli ;
- ✚ Une copie des statuts de la société ;
- ✚ Une copie de l'attestation du NINEA ;
- ✚ Une copie de l'attestation d'immatriculation au registre du commerce et du Crédit mobilier;
- ✚ Un plan financier prévisionnel sur trois ans ;
- ✚ Une copie de la Carte nationale d'identité du représentant légal de la société.